



ASSEMBLÉE NATIONALE

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE ET UNIÈME LÉGISLATURE

Commission de la santé et des services sociaux

Rapport

Consultations particulières et auditions publiques sur le projet de loi n° 66 – Loi sur les activités funéraires

Procès-verbaux des séances des 26 novembre et 1^{er} décembre 2015

**Dépôt à l'Assemblée nationale :
n° 1796-20151201**

QUÉBEC

TABLE DES MATIÈRES

PREMIÈRE SÉANCE, LE JEUDI 26 NOVEMBRE 2015	1
REMARQUES PRÉLIMINAIRES	2
AUDITIONS	2
DEUXIÈME SÉANCE, LE MARDI 1 ^{ER} DÉCEMBRE 2015	4
AUDITIONS (suite)	5

ANNEXES

- I. Liste des personnes et des organismes qui ont été entendus
- II. Liste des mémoires des personnes et des organismes qui n'ont pas été entendus

Première séance, le jeudi 26 novembre 2015

Mandat : Consultations particulières et auditions publiques sur le projet de loi n° 66 –
Loi sur les activités funéraires (Ordre de l'Assemblée le 19 novembre 2015)

Membres présents :

M^{me} Hivon (Joliette), vice-présidente

M. Barrette (La Pinière), ministre de la Santé et des Services sociaux

M. Giguère (Saint-Maurice)

M. Habel (Sainte-Rose)

M. Iracà (Papineau)

M. Laframboise (Blainville) en remplacement de M. Picard (Chutes-de-la-Chaudière)

M^{me} Lamarre (Taillon), porte-parole de l'opposition officielle en matière de santé et
d'accessibilité aux soins

M^{me} Lavallée (Repentigny) en remplacement de M. Paradis (Lévis)

M^{me} Montpetit (Crémazie)

M. Rochon (Richelieu)

M^{me} Simard (Charlevoix–Côte-de-Beaupré)

M. Turcotte (Saint-Jean) en remplacement de M. Lisée (Rosemont)

M^{me} Tremblay (Chauveau)

Autre députée présente :

M^{me} Roy (Arthabaska)

Témoins (par ordre d'intervention) :

Corporation des thanatologues du Québec :

M. Denis Desrochers, président

M^{me} Annie Saint-Pierre, directrice générale

M. Marc Poirier, président du comité des affaires professionnelles

Fédération des coopératives funéraires du Québec :

M. Alain Leclerc, directeur général

M. Pierre Tardif, secrétaire

Assemblée des évêques catholiques du Québec :

- M^{gr} Louis Dicaire, évêque auxiliaire à Saint-Jean-Longueuil
- M. Germain Tremblay, adjoint au secrétaire général

Association des cimetières chrétiens du Québec :

- M^{me} Monique Morin, présidente
- M^{me} Élise Briand, vice-présidente
- M. Richard Prenevest, secrétaire
- M. Gino Cloutier, trésorier
- M. Daniel Cyr, membre
- M. François Chapdelaine, administrateur

Regroupement provincial des comités des usagers :

- M. Pierre Blain, directeur général

La Commission se réunit à la salle du Conseil législatif de l'hôtel du Parlement.

À 11 h 40, M. Turcotte (Saint-Jean) déclare la séance ouverte.

M^{me} la secrétaire informe la Commission des remplacements.

REMARQUES PRÉLIMINAIRES

M. Barrette (La Pinière), M^{me} Lamarre (Taillon) et M^{me} Lavallée (Repentigny) font des remarques préliminaires.

AUDITIONS

La Commission entend la Corporation des thanatologues du Québec.

À 12 h 29, la Commission suspend ses travaux jusqu'à 16 heures.

À 16 h 05, la Commission reprend ses travaux sous la présidence de M^{me} Hivon (Joliette).

La Commission entend la Fédération des coopératives funéraires du Québec.

À 16 h 51, la Commission reprend ses travaux après une brève suspension.

La Commission entend l'Assemblée des évêques catholiques du Québec.

À 17 h 35, la Commission reprend ses travaux après une brève suspension.

La Commission entend l'Association des cimetières chrétiens du Québec.

À 18 h 17, la Commission suspend ses travaux jusqu'à 19 h 30.

À 19 h 35, la Commission reprend ses travaux.

Il est convenu de poursuivre les travaux au-delà de l'heure prévue.

La Commission entend le Regroupement provincial des comités des usagers.

À 20 h 19, M^{me} la présidente lève la séance et la Commission ajourne ses travaux jusqu'au mardi 1^{er} décembre 2015, à 9 h 45.

La secrétaire suppléante de la Commission,

Le président de la Commission,

Original signé par

Original signé par

Catherine Durepos

Marc Tanguay

CD/cv

Québec, le 26 novembre 2015

Deuxième séance, le mardi 1^{er} décembre 2015

Mandat : Consultations particulières et auditions publiques sur le projet de loi n^o 66 –
Loi sur les activités funéraires (Ordre de l'Assemblée le 19 novembre 2015)

Membres présents :

- M. Tanguay (LaFontaine), président

- M. Barrette (La Pinière), ministre de la Santé et des Services sociaux
- M. Giguère (Saint-Maurice)
- M^{me} Lamarre (Taillon), porte-parole de l'opposition officielle en matière de santé et d'accessibilité aux soins
- M^{me} Lavallée (Repentigny) en remplacement de M. Paradis (Lévis)
- M. Rochon (Richelieu)
- M^{me} Simard (Charlevoix–Côte-de-Beaupré)
- M^{me} Tremblay (Chauveau)

Témoins (par ordre d'intervention) :

Réseau des professionnels en rituels funéraires :

- M. David Beaulieu, président
- M^{me} Brigitte Deschênes, directrice générale coopérative funéraire du Saguenay, PRF agréée Jonquière
- M. André Fournier, président, Maison commémorative familiale Fournier
- M. Pierre Maxime Fugères, spécialiste en thanatopraxie
- M. Yves Berthiaume, vice-président du Réseau des professionnels en rituels funéraires, PRF agréé de l'Outaouais et en Ontario
- M. Méljane Rodrigue, Lépine Cloutier Québec et Urgel Bourgie Montréal
- M. Jean Baillargeon, coordonnateur à la formation, Réseau Signature PRF

Alfred Dallaire Mémoire :

- M^{me} Jocelyne Dallaire Légaré, présidente
- M^{me} Julia Duchastel Légaré, vice-présidente Développement
- M^{me} Michèle Baillargeon, vice-présidente Affaires juridiques
- M. Michel Saint-Pierre

Campus Notre-Dame-de-Foy :

M. Mitchel Fortin, professeur au CNDF, thanatologue et auditeur certifié

M. David Benazera, coordonnateur du programme AEC, Services-conseils aux familles et préarrangements funéraires

La Commission se réunit à la salle du Conseil législatif de l'hôtel du Parlement.

À 9 h 46, M. Tanguay (LaFontaine) déclare la séance ouverte.

M. le secrétaire informe la Commission du remplacement.

AUDITIONS (suite)

La Commission entend le Réseau des professionnels en rituels funéraires.

À 10 h 50, la Commission reprend ses travaux après une brève suspension.

La Commission entend Alfred Dallaire Mémoire.

À 11 h 33, la Commission reprend ses travaux après une brève suspension.

La Commission entend le Campus Notre-Dame-de-Foy.

M. le président dépose les mémoires des organismes qui n'ont pas été entendus.

À 11 h 59, M. le président lève la séance et la Commission, ayant accompli son mandat, ajourne ses travaux sine die.

Le secrétaire de la Commission,

Le président de la Commission,

Original signé par

Original signé par

Mathew Lagacé

Marc Tanguay

ML/cv

Québec, le 1^{er} décembre 2015

ANNEXE I

Liste des personnes et des organismes qui ont été entendus

Liste des organismes qui ont été entendus

Alfred Dallaire MEMORIA	010M
Assemblée des évêques catholiques du Québec	003M
Association des cimetières chrétiens du Québec	005M
Campus Notre-Dame-de-Foy	
Corporation des thanatologues du Québec	004M
Fédération des coopératives funéraires du Québec	001M
Regroupement provincial des comités des usagers	002M
Réseau des professionnels en rituels funéraires	008M

ANNEXE II

Liste des mémoires des personnes et des organismes qui n'ont pas été entendus

Liste des mémoires des organismes qui n'ont pas été entendus

Fédération Écomusée de l' Au-Delà	006M
Municipalité de Laurier Station	007M
Chambre des notaires du Québec	009M